

REGLEMENT

- Course ouverte aux adultes et adolescents (à partir de 16 ans avec autorisation parental pour ses pour les mineurs)
- L'association organisatrice est couverte par une assurance responsabilité civile
- Assurance individuelle accident : les coureurs licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres de s'assurer individuellement à condition que le certificat médical date de moins d'un an et qu'il soit mentionné : "Absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition". **Attention seules les licences « fédération française d'athlétisme » seront acceptées.**
- Les inscriptions par téléphone seront acceptées à condition de recevoir votre bulletin d'engagement signé, votre règlement et la photocopie du certificat ou de la licence à jour.
- Retrait des dossards dimanche 2 Février 2020 Abbaye de Celles sur Belle de 7h00 à 8h30.
- **Parking et douches : Vestiaires du stade de Football de Celles sur Belle.**
- Les participants s'engagent à accepter sans conditions, les prises de vues et de son, ainsi que l'exploitation de ces documents à titre informatif ou publicitaire.
- La course se déroulant dans un lieu naturel, nous invitons les concurrents à ne pas jeter papier, emballages etc...
- Aux intersections nous demandons aux concurrents de respecter le code de la route (malgré la présence de la sécurité).
- Récompenses : aux 3 premiers hommes et femmes du scratch des deux courses, aux premiers(es) de chaque catégorie des deux courses (non cumulable), au Club le mieux représenté. 1 lot sera offert aux 1000 premiers inscrits.
- D'autres lots seront attribués par tirage au sort à l'ensemble des coureurs (présence obligatoire)

Pour le 28 km et 18 km : (le 28 km :1ère épreuve du challenge Trail foulées 79)

- Départ de la Course devant l'Abbaye de Celles sur Belle à **9H00**
- Retrait des dossards dans l'abbaye de Celles à partir de 7h00 (**Attention pas d'inscription le jour de la course**)
- Présence d'un ravitaillement intermédiaire.
- Possibilité de récupérer les dossards la veille de la course chez
 - PRO HYGIENE 5 rue Émile Verdon Celles sur Belle (au-dessus de la place de 8H30 à 12H30) ou chez
 - CULTURE VELO Zone commerciale de la Mude 79000 BESSINES de 14h00 à 18H30

Pour le 8 km : (1ère épreuve du challenge Trail foulées 79)

- Départ de la Course devant l'Abbaye de Celles sur Belle à **9H30**
- Retrait des dossards dans l'abbaye de Celles à partir de 7h00 (**Attention pas d'inscription le jour de la course**)
- Présence d'un ravitaillement intermédiaire.
- Possibilité de récupérer les dossards la veille de la course chez
 - PRO HYGIENE 5 rue Émile Verdon Celles sur Belle (au dessus de la place de 8H30 à 12H30) ou chez
 - CULTURE VELO Zone commerciale de la Mude 79000 BESSINES de 14h00 à 18H30

Pour la marche :

Départ de la marche à partir de 9H30

Inscription sur place possible sans majoration de tarif